

Journée nationale des aides à domicile – 17 mars

Plus de 232 000 aides à domicile en France : le Groupe Ircem dresse le portrait d'une profession essentielle, en évolution constante depuis 3 ans

À l'occasion de la Journée nationale des aides à domicile le 17 mars prochain, l'Ircem, Groupe de Protection Sociale des salariés du particulier employeur et de l'emploi à domicile, dévoile une cartographie inédite des aides à domicile qui interviennent auprès de particuliers employeurs bénéficiaires d'allocations liées à une perte d'autonomie ou à une situation de handicap en France. Avec plus de 232 000 professionnels en 2024, ce métier essentiel, encore insuffisamment reconnu, enregistre une progression de 3,4 % de ses effectifs depuis 2021. Ces évolutions témoignent du rôle crucial joué par les aides à domicile pour accompagner les populations les plus fragiles. À travers ses actions de terrain, incarnées par la Fabrique du Mieux-Vivre, le Groupe Ircem agit concrètement pour répondre aux besoins spécifiques des aides à domicile.

« Actrices et acteurs indispensables du maintien à domicile et du lien social, les aides à domicile permettent d'accompagner chaque jour des milliers de personnes dans leur quotidien. Si les effectifs progressent, ce métier essentiel reste encore insuffisamment reconnu, et les réalités de celles et ceux qui l'exercent demeurent largement méconnues. Dans un contexte de vieillissement de la population, il est indispensable de mieux faire connaître ces professionnels, de valoriser leur engagement et de les accompagner tout au long de leur parcours. C'est le sens de notre engagement au quotidien pour reconnaître pleinement leur rôle essentiel dans notre société. » explique **Serge Da Mariana, Directeur général du Groupe Ircem.**

**Pour toute demande d'interview ou pour obtenir des données par département,
merci de contacter le 06 17 73 92 45**

Un secteur en pleine croissance qui répond à des besoins essentiels

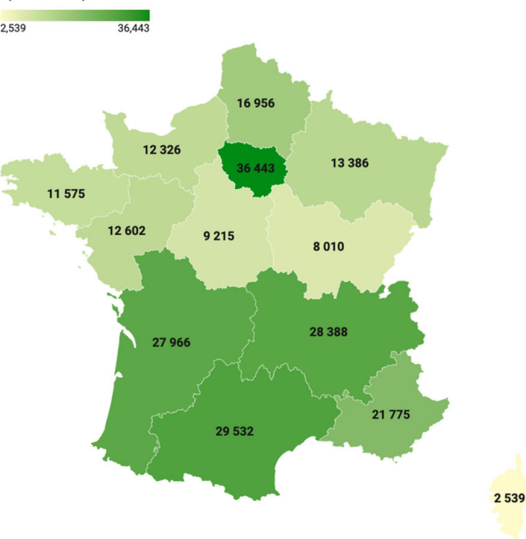
Porté notamment par le vieillissement de la population et le souhait croissant des Français de vieillir à domicile, le secteur des aides à domicile connaît une progression continue depuis des années.

En 2024, la France compte plus de 232 000 **aides à domicile**, employées directement par des particuliers. À l'échelle régionale, c'est l'**Île-de-France** qui concentre le plus grand nombre d'aides à domicile (**15,6 %**), devant l'**Occitanie** (**12,7 %**) et l'**Auvergne-Rhône-Alpes** (**12 %**).

Entre **2021** et **2024**, le nombre d'aides à domicile a progressé de manière continue, **passant d'environ 225 000 à plus de 232 000**, soit **une hausse globale de 3,4 % sur la période**.

Entre **2023** et **2024**, le **quart des départements** connaissent une croissance des effectifs supérieurs à **3,5 %**.

Répartition du nombre d'aides à domicile par région (en 2024)



Top 5 des départements métropolitains qui ont connu une forte augmentation des effectifs entre 2023 et 2024 :

Département	2023	2024	Variation	Taux de croissance
Vendée (85)	2 032	2 838	+806	+39,7 %
Alpes-de-Haute-Provence (04)	868	960	+92	+10.6%
Deux-Sèvres (79)	911	982	+71	+7.8%
Vaucluse (84)	1 696	1 824	+128	+7.5%
Pyrénées-Atlantiques (64)	4 746	5 082	+336	+7.1%

Au-delà de l'évolution des effectifs, la profession se caractérise par une ancienneté moyenne élevée, signe d'un engagement durable dans un métier exigeant mais porteur de sens. En France, les aides à domicile affichent **une ancienneté moyenne d'environ 13 ans**, traduisant une forte stabilité professionnelle : **59 % des départements présentent une ancienneté d'au moins 13 ans, et près d'un quart (24 %) dépassent les 15 ans**.

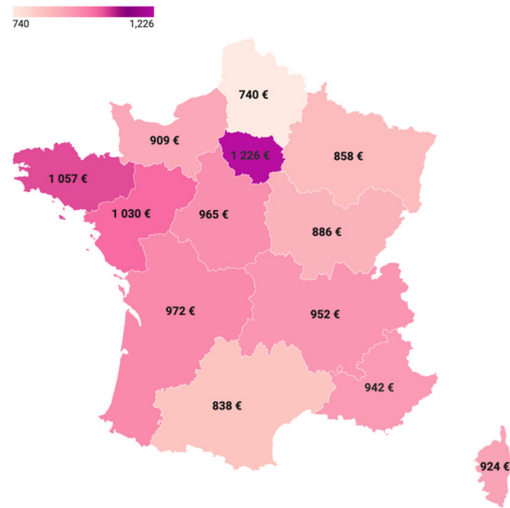
Le secteur reste également largement féminisé : **cinq professionnels sur six sont des femmes**.

Des rémunérations qui varient selon les territoires

Le métier d'aide à domicile se distingue par un salaire moyen de **965,3 €**, supérieur à celui des salariés du particulier-employeur intervenant auprès d'un public non dépendant. Ce chiffre reflète **un accompagnement plus complet et un volume horaire plus élevé**. Il n'est pas rare que cette activité soit complétée par d'autres missions, notamment au sein d'organismes prestataires de service à la personne.

Dans **25 % des départements**, le salaire des aides à domicile **est supérieur à 1 000 € par mois**. Les salaires les plus élevés se concentrent notamment en **Ile-de-France (1 226 €)** : il monte à **1 400 € dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine**.

Salaire moyen des aides à domicile par région (en 2024)



L'Ircem, un acteur engagé pour le mieux-vivre des aides à domicile

Le secteur se caractérise par une population vieillissante, **avec un âge moyen de 50 ans contre 42 ans** pour l'ensemble des salariés français. Cette réalité souligne l'importance de soutenir ces professionnels et de leur proposer un accompagnement personnalisé.

Pour y répondre, l'Ircem a lancé en 2024 la **Fabrique du Mieux-Vivre**, une initiative qui vise à comprendre, anticiper et répondre aux attentes de ses publics autour d'une approche holistique du mieux-vivre. **Cette Fabrique met en œuvre des initiatives concrètes en matière de prévention et d'innovation en santé**, au service des salariés à domicile, et notamment des aides à domicile.



À propos de l'Ircem :

Depuis plus de 50 ans, l'Ircem est le Groupe de Protection Sociale des salariés du particulier employeur et de l'emploi à domicile. Fort de 550 collaborateurs qui accompagnent 5 millions de clients, le Groupe est certifié ISO 9001 et s'appuie sur trois institutions représentant chacune une expertise : Ircem Agirc-Arrco (retraite complémentaire), Ircem Prévoyance et Ircem Mutuelle.

Contacts presse

Élise Devaux – Agence CorioLink – elise.devaux@coriolink.com – 06 17 73 92 45

Céline Surget – Agence CorioLink – celine.surget@coriolink.com – 07 48 72 82 37